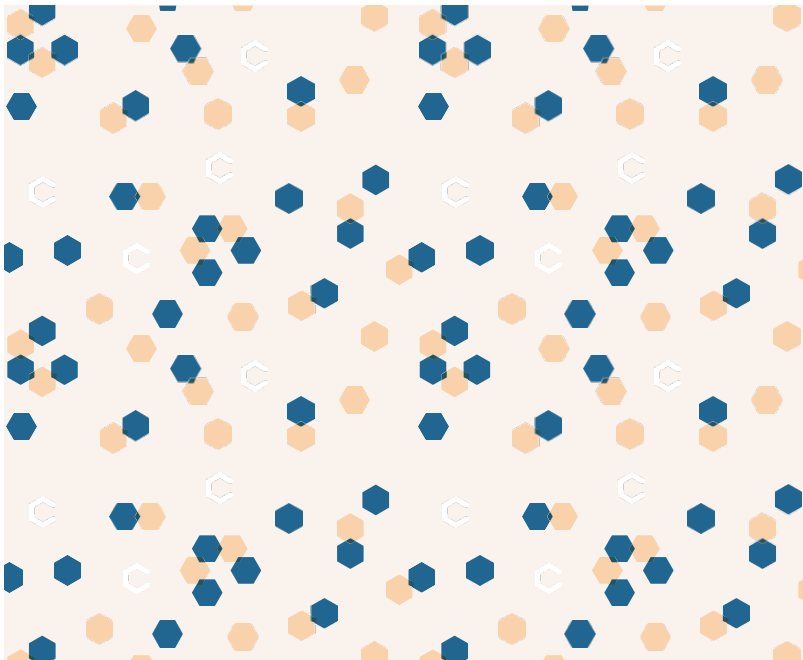




COMPEER

Concordat pour
limiter les impacts
de la pandémie
de la COVID-19 sur
la recherche





Concordat pour limiter les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur la recherche (COMPEER)

Les conséquences de la pandémie mondiale de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) sont encore difficiles à anticiper. Alors que la science joue un rôle de plus en plus important et est considérée comme une voie pour améliorer la condition humaine et participer à la recherche de solutions à cette crise, l'ensemble de la communauté scientifique est confronté à des obstacles sans précédent.

Déplacements restreints, travaux de laboratoire et de terrains suspendus, archives et bibliothèques fermées, semestres interrompus, conférences reportées ou annulées, processus d'évaluation par les pairs altérés – l'écosystème de recherche est bouleversé. La pandémie de la COVID-19 a créé un climat de vulnérabilité que nous devons collectivement gérer afin d'assurer un retour en douceur à une « nouvelle normalité ». Les perturbations mineures peuvent également avoir des impacts importants sur les activités de la relève étudiante et postdoctorale en recherche, alors que la crise menace de retarder, voire même de remettre en question la diplomation de certains étudiants, leur accès au financement, la réalisation de stages et leur embauche. Des actions majeures doivent être mises en place afin de nous prémunir des conséquences qui affecteront significativement la capacité de recherche à court et moyen termes, lesquelles pourraient grandement entraver l'avancement de la recherche.

Dans un contexte où l'écosystème entier de la recherche est ralenti et dans lequel le progrès ainsi que l'impact scientifique sont mesurés à l'aune des mérites et des contributions individuelles, il devient urgent de mettre en place des mesures inclusives et cohérentes pour considérer les conséquences de la COVID-19 et soutenir la relève en recherche.

Ce Concordat a pour but de mobiliser et d'unir les organismes de financement, les gouvernements, les institutions académiques et de recherche, les associations scientifiques et les organisateurs de congrès, les chercheurs, les éditeurs et tous les individus jouant un rôle dans l'évaluation de la recherche, considérée pour les contextes d'enseignement, de diplomation, de financement, d'embauche et de promotion. Le but de **COMPEER** est de s'assurer que les individus seront reconnus de façon équitable pour leurs mérites et que la crise actuelle ne créera pas de division ou d'iniquités indues entre eux. Le Concordat vise également un engagement global pour améliorer l'expérience académique et pour conduire une recherche qui est durable, responsable et significative.

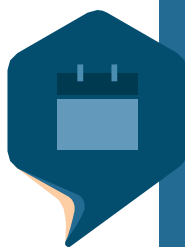
Plusieurs thèmes sont abordés dans les recommandations qui suivent :

- le besoin de reconnaître que la pandémie de COVID-19 a ralenti considérablement la majorité des activités de recherche
- le besoin de reconnaître que les conséquences de la COVID-19 seront différentes selon les disciplines, les institutions, les sujets de recherche, les juridictions, le genre, ainsi que le stade et les aspirations de carrière
- le besoin de considérer les effets spécifiques de la COVID-19 sur les individus et, par conséquent, d'adopter des actions et une attitude favorable pour soutenir la relève en recherche
- le besoin de profiter de ce moment pour améliorer les pratiques d'évaluation et mener la recherche de façon inclusive, équitable et proactive

Il est recommandé que COMPEER soit appliqué de manière rigoureuse pendant cinq ans (2020-2025) afin de limiter les effets immédiats et à long terme de cette crise.

Il est recommandé que ses dispositions soient appliquées ultérieurement dans toute circonstance majeure ayant des effets perturbateurs importants et mondiaux sur l'écosystème de la recherche.

Les organisations, gouvernements et les parties prenantes de toutes les disciplines scientifiques sont invités à démontrer leur soutien en apposant leur signature à ce Concordat.





Recommandation générale

1. S'engager, en collaboration avec tous les acteurs de l'écosystème de recherche, à limiter les impacts et à mettre en place des mesures exceptionnelles pour évaluer les contributions scientifiques des individus dans des contextes de diplomation, de financement, d'embauche et de promotion.

Organismes de financements et gouvernements

2. S'efforcer de maintenir, voire même d'augmenter si possible, les niveaux de financement d'avant la pandémie, malgré les pressions financières actuelles sur le budget des gouvernements et autres organisations.
3. Reconnaître les disparités qui pourraient se créer entre les candidats en termes de productivité et d'accès aux opportunités, ainsi que les écarts (p. ex. entre les disciplines, les institutions, les sujets de recherche, les juridictions et le stade de carrière) qui pourraient se creuser en ce temps de pandémie et de confinement.
4. Soutenir la capacité de recherche de la « Global South » et coordonner des actions avec des organismes internationaux majeurs pour assurer que les chercheurs dans ces pays ne subiront pas de conséquences plus importantes de la COVID-19.
5. Permettre aux candidats, dans le cadre du financement de la recherche et des concours de bourses, de décrire les impacts de la COVID-19 sur leurs résultats académiques ainsi que sur l'avancement de leurs travaux et de leur carrière.
6. Établir et diffuser des instructions spécifiques aux comités d'évaluation, en considérant les situations exceptionnelles qui pourraient affecter l'avancement de la carrière de la relève en recherche et l'interprétation des grilles d'évaluation dans le contexte de la COVID-19.
7. Fournir des lignes directrices à toute la relève professorale et postdoctorale afin qu'elles puissent clairement démontrer l'impact de la COVID-19 sur leur productivité et leurs activités de recherche dans leurs dossiers de demandes de subventions.
8. Récompenser ceux qui s'investissent dans la recherche de solutions en lien avec la COVID-19, mais reconnaître que tous les chercheurs ne peuvent pas y contribuer de façon significative et qu'il est nécessaire de maintenir le financement pour les sujets non spécifiques à la COVID-19.
9. S'impliquer et fournir des opportunités significatives à la relève pour contribuer au dialogue science-politique, à la gouvernance de la recherche et à la diplomatie scientifique en vue de favoriser le développement des capacités pour résoudre les principaux défis sociétaux.



Institutions académiques et de recherche

10. Reconnaître le stress et l'anxiété que la pandémie entraîne et offrir du soutien psychologique à long terme ainsi que, lorsque possible, du support financier d'urgence pour en limiter les conséquences.
11. S'assurer que la perturbation des activités ait un impact minimal sur la relève en recherche et qu'elle ne se traduise pas par des conséquences indésirables, par exemple la non-reconnaissance de l'allongement potentiel des délais de finalisation des projets de recherche et celui des diplomations.
12. Être compréhensifs, lors de l'évaluation des dossiers de candidature pour le recrutement, l'embauche et la promotion des impacts de la COVID-19, particulièrement pour la relève en recherche, et considérer les implications de l'annulation ou le report des concours de financement et d'embauche, des restrictions de déplacement et de l'incapacité à offrir ou à accepter une entrevue ou un nouveau poste à l'étranger.
13. Fournir des lignes directrices à tous les nouveaux chercheurs ou candidats afin qu'ils puissent clairement démontrer les impacts de la COVID-19 sur leur productivité et leurs activités de recherche dans le cadre de leur emploi, de leurs demandes de financement et de leurs candidatures à une promotion.
14. Promouvoir l'utilisation d'une multitude de mesures d'impacts, plus spécifiquement d'indicateurs narratifs et qualitatifs des conséquences de la COVID-19 pour évaluer la recherche après la pandémie.
15. Fournir une orientation claire sur les meilleures pratiques à adopter pour présenter les impacts de la COVID-19 dans les curriculum vitae et autres dossiers de candidatures.
16. Prendre avantage de la situation pour réviser et améliorer les programmes de formation.
17. Former et impliquer le plus tôt possible la prochaine génération de chercheurs aux mécanismes qui sous-tendent le dialogue science-politique, la gouvernance de la recherche et la diplomatie scientifique pour aider au renforcement des capacités dans ce domaine (c'est-à-dire en favorisant le développement des compétences, comme l'analyse des politiques et l'évaluation des programmes ; compréhension du processus d'élaboration des politiques; leadership, mentorat et collaboration; travail interdisciplinaire; et mobilisation des connaissances auprès de divers publics).



Associations scientifiques et organisateurs de conférences

18. Reconnaître les impacts de la COVID-19 sur les opportunités de réseautage pour la relève et la mobilisation de leur savoir, et prendre des moyens dans les années à venir pour réduire l'impact de la pandémie en termes d'opportunités perdues.
19. Impliquer activement la relève dans la création et l'organisation d'événements et d'initiatives afin qu'elle réponde à ses besoins et favorise un réseautage significatif ainsi qu'une collaboration (inter) nationale
20. Assurer l'équité, la diversité et l'inclusion en contribuant à, en présentant et en organisant ces événements en impliquant largement la relève (par exemple, dans les comités d'organisation, en les invitant en tant que conférenciers principaux, en récompensant les héros méconnus, en donnant la parole à des perspectives moins dominantes)
21. Encourager les conférences et opportunités de réseautage à distance pour répondre à la situation actuelle et utiliser cette opportunité pour rendre les futures conférences plus écoresponsables.
22. Prendre avantage de la situation actuelle pour encourager la science ouverte et l'engagement public partout dans le monde.



Éditeurs

23. S'assurer de l'équité des processus d'évaluation et de publication afin que l'ensemble du système de diffusion du savoir scientifique soit soutenu, alors même que la recherche est ralentie.
24. Réduire de façon importante l'emphase mise sur les diverses mesures et facteurs de productivité scientifique, lesquels pourraient entraîner la persistance des impacts négatifs de la COVID-19 sur les contributions et la productivité des chercheurs.
25. Alors qu'un besoin criant se fait sentir en matière de données scientifiques et de facilitation de la diffusion de la recherche en lien avec la COVID-19, demeurer prudent pour ne publier que la recherche de qualité et éviter d'exploiter la situation actuelle.
26. Tirer avantage de l'actuelle coopération internationale en ces temps de crise pour accélérer le mouvement initié vers la science ouverte.



Comité d'éthique de la recherche

27. Accompagner et offrir votre soutien de façon proactive à la relève en recherche dont les projets impliquent des sujets humains, des organismes vivants, des animaux et des plantes, ainsi que ceux dont les protocoles de recherche sont largement interrompus en raison de la crise.



28. Élaborer des directives éthiques pour fournir un cadre à la conduite responsable de la recherche lors de perturbations majeures de l'écosystème de la recherche, qui seraient applicables aux perturbations futures, transversales à toutes les disciplines et juridictions, et ouvriraient la voie à la durabilité de la recherche.

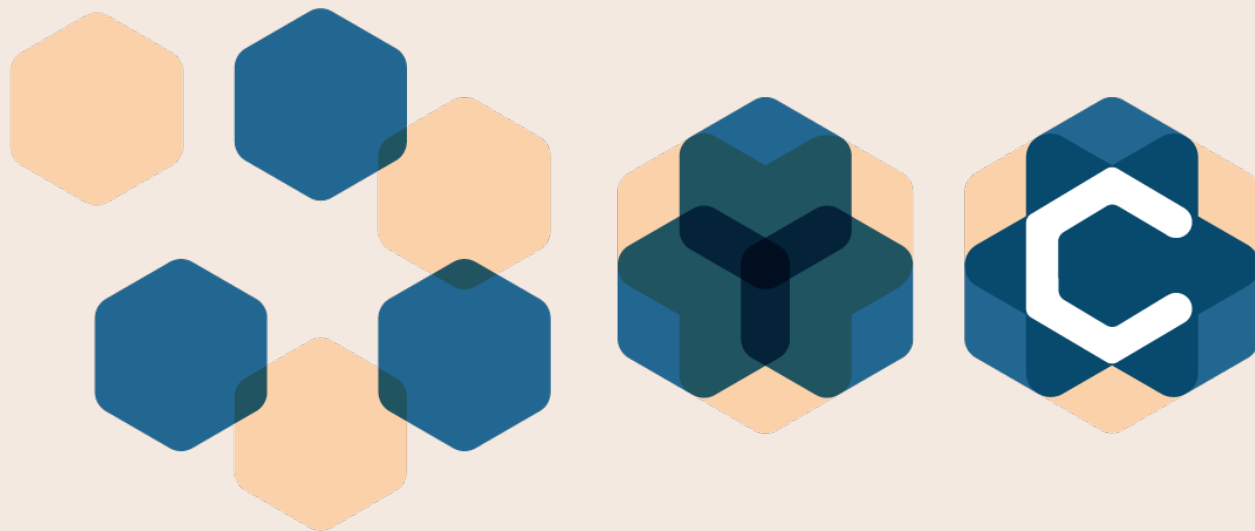
Chercheurs et chercheuses

29. Offrir votre soutien et être compréhensifs avec les étudiants, les apprentis, les post doctorants et les employés, et reconnaître l'impact de la pandémie sur leurs projets et activités.
30. Si vous êtes impliqués au sein de comités de prise de décision en lien avec le financement, l'embauche, l'emploi ou la promotion, reconnaître les circonstances spécifiques rencontrées par les candidats qui auraient pu affecter leur productivité, ainsi que le fait que de telles circonstances peuvent avoir des conséquences à long terme.
31. Être compréhensifs avec ceux qui trouvent à des étapes charnière de leur carrière professionnelle, alors même qu'ils portent un fardeau important et que la crise pourrait affecter leur trajectoire de carrière de façon significative.
32. Accorder plus d'importance aux indicateurs narratifs et aux démonstrations des impacts de la crise qu'aux variations des indicateurs de productivité traditionnels dans les curriculum vitae des candidats.
33. Reconnaître l'impact, en dehors des disciplines ou programmes de recherche, des chercheurs qui s'impliquent pour contribuer à trouver des solutions à la pandémie.
34. Questionner les pratiques d'évaluation de la recherche qui ne prennent pas adéquatement en compte les idées de COMPEER, et plaider pour des comportements justes et de soutien qui limitent les effets de la crise.

Relève en recherche

35. Rassembler vos communautés et travailler avec vos pairs pour limiter les impacts de la crise sur les programmes de recherche et les carrières. Être créatifs. Être solidaires.
36. Prendre le temps d'évaluer pleinement les impacts de la COVID-19 sur votre recherche et votre plan de carrière.
37. Présenter ces impacts avec intégrité, sans dramatiser ou exagérer les conséquences.
38. Participer activement à l'orientation de la recherche vers une voie plus durable, ouverte, prudente, juste, réactive et socialement engagée.





SignCOMPEER.org



SignCOMPEER.org

